



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés a Mor.

be

19051819

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

0 3 AVR. 2019

DU BRABANT WALLON

Greffe

Dénomination

(en entier): CHAPL&CO

Forme juridique: SOCIETE ANONYME

Siège: chaussée de Hannut 116 à 1357 Hélécine

N° d'entreprise: 0722.801.537

Objet de l'acte : Démission et nomination de l'administrateur délégué

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENU AU SIEGE SOCIAL LE 02/04/2019 A 09H00

Première décision

Le conseil prend acte de la démission de l'administrateur délégué suivant :

-Madame Sophie Chapelle domiciliée avenue Albert Drossart, 39, à 1350 Jauche ;

Cette démission prend effet le 02 avril 2019.

La présente décision a été prise à l'unanimité des voix.

Deuxième décision

Le conseil décide de nominer comme nouvel administrateur délégué :

-Monsieur François Marin domicilié avenue Albert Drossart, 39, à 1350 Jauche ;

Son mandat prend cours ce 02 avril 2019 et est confié pour une période de 6 années et prend donc fin à l'assemblée générale de 2025, sous réserve de réélection.

Compétences

La société est valablement représentée à l'égard des tiers en toutes circonstances par un administrateur.

La présente décision a été prise à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 10 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

François Marin, Administrateur -Délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature